



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 15 mai 2017

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais adresser une question urgente à Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Culture au sujet d'une commande musicale pour la Fête nationale 2017.

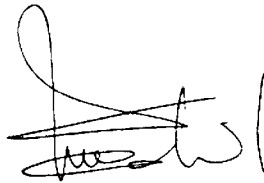
La Fédération luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs (FLAC) s'est, dans une lettre ouverte, insurgée contre la commande musicale que M. le Premier Ministre et Ministre de la Culture aurait passé à une entreprise établie au Luxembourg, qui commercialise un logiciel de composition musicale robotisée, et ce alors qu'il s'agit d'une commande du Gouvernement pour les festivités de l'acte officiel de la Fête nationale du 23 juin 2017 à la Philharmonie.

Considérant qu'il s'agit d'une commande officielle à l'occasion de la cérémonie solennelle de la Fête nationale, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Culture :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer les affirmations de la FLAC ?
- Dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui ont amené Monsieur le Ministre à confier une telle œuvre compositrice officielle à une intelligence artificielle ?
- Est-il correct que cette composition est destinée à être interprétée lors de l'acte officiel de la Fête nationale à la Philharmonie ? Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que pour les cérémonies de la fête nationale, il faille passer une commande à une compositrice ou un compositeur du Luxembourg, non seulement parce qu'il y a association d'un être humain, mais aussi parce qu'il s'agit d'une occasion parfaite de promotion de nos talents artistiques et musicaux, mission qui incombe au Gouvernement entier et plus particulièrement encore au Ministre de la Culture ?
- Monsieur le Ministre estime-t-il adéquat de faire interpréter une composition générée de façon automatisée par l'OPL, que ce soit à l'occasion d'un acte solennel ou de façon générale ?

- Quelles sont les raisons qui ont incité Monsieur le Ministre à donner priorité à ses attributions de Ministre des Communications et des Médias au détriment de celles de Ministre de la Culture ?
- Monsieur le Ministre peut-il me renseigner sur le coût associé à la passation de la commande à un logiciel de composition musicale robotisée ?
- Monsieur le Ministre peut-il me préciser comment les auteurs-compositeurs furent choisis l'année passée et selon quels critères ? Quelle sera la procédure applicable pour les années à venir ?
- Monsieur le Ministre estime-t-il que la musique du futur sera composée par l'intelligence artificielle ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, aux assurances de ma considération parfaite.



Octavie Modert
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Luxembourg, le

- 8 JUIN 2017

Réf. : 81dx8343b



Le Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Objet : Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 2992 du 15 mai 2017 de l'Honorable Députée Octavie Modert au sujet la commande musicale pour la Fête Nationale 2017.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire no 2992 du 15 mai 2017 de l'Honorable Députée Octavie Modert au sujet de la commande musicale pour la Fête Nationale 2017, avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Pour le Ministre de la Culture

Guy Arendt
Secrétaire d'Etat à la Culture

Annexe : réponse à la QP no 2992

Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire n°2992 du 15 mai 2017 de Madame la Députée Octavie Modert au sujet de la commande musicale pour la Fête Nationale 2017

Une œuvre musicale a été commandée auprès de AIVA (Artificial intelligence virtual artist) et la représentation musicale de cette œuvre est prévue dans l'avant-programme de la cérémonie à l'occasion de la Fête nationale à la Philharmonie. AIVA est une start-up luxembourgeoise qui a développé un programme de composition algorithmique et un des fondateurs est reconnu comme compositeur auprès de la SACEM sous le pseudonyme AIVA. Le coût de cette commande s'élève à 1.500 euros.

Le Luxembourg étant un pays de la création artistique et en même temps un pays innovateur et une référence mondiale au niveau des nouvelles technologies, il est clair que ces deux caractéristiques peuvent parfaitement coexister. Les festivités organisées à l'occasion de la Fête nationale se prêtent particulièrement bien à mettre en évidence la richesse de l'esprit créateur que notre pays promeut dans tous les secteurs. La musique du futur ne sera certainement pas composée en exclusivité par l'intelligence artificielle, mais elle peut être un complément intéressant.

Lorsque le gouvernement a introduit, en 2014, la cérémonie officielle à l'occasion de la Fête nationale, il lui tenait à cœur de réserver une place importante à la scène musicale luxembourgeoise, notamment en réservant une place particulière au patrimoine musical luxembourgeois. Dès le début, des arrangements qui mettent en valeur le répertoire des chansons traditionnelles ont été commandés, l'OPL et des solistes luxembourgeois ont joué un rôle central. La programmation musicale de la cérémonie est élaborée sur proposition du directeur du Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg, en collaboration avec le ministère de la Culture et la Philharmonie. Un critère primordial est la combinaison des styles et des formes. Cette année, une place importante sera à nouveau réservée à la création luxembourgeoise. Le programme prévoit notamment une composition originale de Pascal Schumacher et un arrangement de la part de Ivan Boumans qui rendra hommage à Edmond de la Fontaine.

De manière plus générale il est à souligner que le ministère de la Culture a substantiellement développé sa politique de commandes musicales ces dernières années.

Année	Commandes publiques œuvres musicales
2012	2
2013	4
2014	5
2015	14
2016	7
2017 (Janvier – Mai)	10

Récemment, une entrevue a eu lieu entre mes services et la Fédération luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs (FLAC), lors de laquelle a été abordé le sujet des commandes publiques.